

## L'état d'urgence, c'est l'Etat policier

Après l'écroulement des tours de New York le 11 septembre 2001, le gouvernement américain avait donné les pires réponses : la guerre du "bien contre le mal", le mal étant les Arabes et les Musulmans, l'invasion de l'Afghanistan, la torture à Guantanamo, l'invasion de l'Irak. Le bilan de cette politique, c'est la guerre et le chaos.

En France, après les tueries de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, le gouvernement a montré sa duplicité dans la lutte contre le terrorisme en vendant des armes à l'Arabie Saoudite (qui soutient ceux qui ont revendiqué l'attentat et qui a financé des groupes comme Daech). Face à l'horreur de la tuerie, la réponse a été de porter la guerre sur plusieurs fronts, ce qui reproduit avec le même résultat catastrophique pour les populations civiles ce que les Etats-Unis ont fait.

Après le carnage du 13 novembre, le gouvernement a renoué avec l'état d'urgence déjà utilisé pendant la guerre d'Algérie.

**Bien peu d'élu-e-s et trop peu d'associations ont refusé cette remise en cause des libertés et des garanties patiemment conquises. Officiellement, la France a renoncé à une partie de ses obligations liées à la Convention Européenne des Droits de l'Homme**

L'usage de cet état d'urgence est vite devenu clair : des militant-e-s politiques ou environnementaux arrêté-e-s, assigné-e-s à résidence et menacé-e-s d'énormes amendes, Des perquisitions brutales et injustifiées. Des manifestant-e-s de Notre-Dame-des-Landes empêché-e-s de venir à Paris.

Le 29 novembre, la police a encerclé et attaqué à coup de grenades lacrymogènes des milliers de manifestant-e-s pacifiques Place de la République à Paris. Elle a arrêté des centaines de manifestant-e-s et les accuse de violence, ce qui est contredit par tous les témoignages.

**Quel rapport avec la "sécurité" ? Avec la lutte contre le terrorisme ?**

L'UJFP dénonce l'état d'urgence qui sert à l'évidence aujourd'hui à bâillonner toute opposition et à supprimer de nombreuses libertés fondamentales.

L'UJFP demande la fin des arrestations arbitraires et des assignations à résidence.

L'UJFP exige que toutes les personnes qui ont été mises en garde à vue soient libérées et qu'aucune poursuite ne soit engagée contre elles.

Le Bureau national de l'UJFP, le 30 novembre 2015